

L'attaque du sud de l'Angleterre par les avions-robots

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

mouth et autres centres industriels et ports importants partageant sous peu le sort de Londres.

DANS LA REGION DE LA TAMISE

Berlin, 18. — Quelques avions de combat allemands du type rapide qui ont attaqué dans la nuit du 17 au 18 des objectifs importants dans la région de la Tamise, ont annoncé à leur retour qu'ils ont observé dans la région de Londres une série de violentes explosions provoquées par les explosifs allemands. Un épais nuage de fumée flottait sur toute la boucle de la Tamise et s'étendait sur plusieurs kilomètres.

ON ENTEND LES EXPLOSIONS SUR LA COTE NORD FRANÇAISE

Berlin, 18. — Le D.N.B. apprend que l'action de la nouvelle arme allemande s'est encore renforcée le jour et dans la nuit du 15 au 16 juin. Les tromblonnements des projectiles dirigés contre Londres se faisaient continuellement entendre. On entendait le fracas des graves explosions jusque sur la côte du Nord de la France.

LES INCENDIES SE VOIENT DE ROUEN

Berlin, 18. — Dans l'après-midi du 16 juin, on a observé de Rouen de gigantesques incendies sur la côte Sud de l'Angleterre. Malgré la distance d'environ 200 km. le reflet de la mer de flammes était distinctement reconnaissable. Le ciel était coloré jaune et rouge sur une grande étendue dans la direction de la côte anglaise.

DES MAISONS DETRUITES

Genève, 18. — On mande de Londres : Un avion sans pilote a survolé le Sud de l'Angleterre pendant l'après-midi d'hier. « United Press » annonce que des témoins oculaires ont obser-

vé que de longues flammes s'échappaient de la queue de l'appareil. Lorsque le feu s'éteignit l'appareil-robot s'abattit en dégageant une épaisse fumée et fit explosion, endommageant plusieurs maisons. Cinq morts ont été ritrés des décombres.

Dans une ville, deux avions sans pilote sont descendus en différents endroits à 15 minutes d'intervalle. L'un des avions s'est abattu au milieu de maisons qui furent complètement détruites, tandis que d'autres étaient endommagés par le souffle de l'explosion. L'autre avion a redécollé en ruines quatre maisons et rendu une série d'autres inutilisables.

D'autre part, des avions de reconnaissance allemands ont survolé Londres et le Sud de l'Angleterre pour se rendre compte des effets causés par les nouveaux moyens explosifs de grande force destructrice.

Malgré le ciel très couvert, on constate que de formidables incendies avaient éclaté sous côtes et que de très graves dégâts avaient été causés. A certains endroits, les équipages allemands ont pu observer les points de chute ou se développaient d'épais nuages de fumée jaunâtre tournant ensuite sur rouge sombre.

LES EFFORTS DE LA D.C.A. BRITANNIQUE

Stockholm, 18. — Le correspondant londonien de l'Aftonbladet annonce que la D.C.A. anglaise vient de recevoir de nouvelles instructions relatives aux moyens de défense à opposer aux avions-robots.

Il lui a été ordonné notamment de mettre tout en œuvre pour abattre les « bombes-robot allemandes » avant que celles-ci aient atteint les régions peuplées.

D'autre part, pour augmenter le plus possible la concentration du tir, la D.C.A. sera transférée dans les endroits les moins peuplés. La D.C.A. ajoute le correspondant, n'exécute plus de tirs de barrage, mais vise maintenant toute bombe en particulier.

L'Allemagne n'a pas cessé d'accroître son armement

Un discours de M. SPEER

Berlin, 18. — Sous les titres « Le miracle de l'armement allemand » (Deutsche Allgemeine Zeitung) « Armement renforcé malgré la terreur aérienne » (Berliner Lokal Anzeiger), toute la presse allemande s'occupe dans le même sens, aujourd'hui dimanche, d'un discours prononcé par le ministre du Reich pour l'armement et la production de guerre, Albert Speer, devant de nombreux directeurs d'un grand bassin industriel.

Dans ce discours, le ministre expose notamment que l'industrie de l'armement et de la production de guerre s'était constamment accrue jusqu'à aujourd'hui sans être sérieusement entravée par la terreur aérienne.

Speer a déclaré : « Ce merveilleux armement que nous sommes parvenus à améliorer considérablement de mois en mois malgré le renforcement des attaques aériennes, a tout d'abord pour origine l'attitude des ouvriers allemands. Sa deuxième cause décisive est le système introduit en 1942 de la responsabilité personnelle de l'industrie de l'armement ».

Au sujet de ce point important, le ministre a dit : « Le Dr Todt et moi-même, avons considéré cette carrière avec succès comme profession libérale dans l'industrie privée et à la suite de notre réussite dans ce domaine, des tâches officielles des plus importantes nous ont été confiées. Nous considérons la puissance des forces résidant dans l'initiative des entrepreneurs privés par notre propre expérience et nous étions persuadés de leur réussite. Nous considérons également le fanatisme qui

anime le technicien lorsqu'il se voit confier une grande mission technique ». L'accomplissement de missions industrielles étendues, signala Speer, ne peut être effectué que par des hommes provenant eux-mêmes de l'industrie. C'est pourquoi j'ai décidé en 1942, de charger de la production d'armes, de munitions et de chars, les personnalités qui s'étaient déjà distinguées dans les entreprises privées. Dès le 6 mai 1942, le ministre Speer a chargé les chefs des commissions d'effectuer leurs tâches non par la force de la persuasion, mais par des instructions claires et précises et des ordres aux industriels. Plus les instructions sont claires, et plus les instructions sont sévères, plus rapidement obtient-on de nouveaux succès.

A ce propos, Speer a déclaré en terminant que la formule actuelle de « la responsabilité personnelle de l'industrie » est uniquement déterminée par le guerre.

Le débarquement allié sur l'île d'Elbe

Vichy, 19. — De nouveaux débarquements ont eu lieu dans l'île d'Elbe ; la garnison allemande, après avoir nettoyé deux têtes de pont au nord et au sud-ouest, a ramené ses lignes de défense sur un parcours qui passe à travers l'île.

« HAHNHOF » A GAGNE LE GRAND STEEPLE DE PARIS

Paris, 19. — Le Grand Steeple-Chase de Paris, la plus importante course d'obstacles de la saison s'est courue cet après-midi à Auteuil. Neuf concurrents s'alignèrent pour cette épreuve dotée de 1 million de francs au gagnant. Voici les rapports de cette grande épreuve : 1. Hahnhof G. 50, P. 17 ; 2. Kargal P. 15 ; 3. Melk II, P. 20.

EN BREF

Paris, 19. — Suivant le journal « Seculo », le Portugal doit faire face à de graves difficultés dans la situation alimentaire. Cette situation est due au manque de contrôle de répartition et des prix.

AVIS ET COMMUNICATIONS

AUX CONSOMMATEURS D'HUILES POUR AUTOS

La pénurie actuelle des stocks et les difficultés d'approvisionnement en huiles pour automobiles ont conduit le Directeur du Bureau régional de répartition des huiles minérales à prendre les mesures suivantes :

Toutes les quantités d'huile « D » en stock au 10 juin 1944, à 0 heure, chez les fabricants, régénérateurs, détaillants, tous revendeurs et détaillants des départements du Nord et du Pas-de-Calais, sont et demeurent bloquées, ainsi que celles que les commerçants précités pourraient fabriquer, régénérer ou recevoir, ultérieurement. Elles pourront faire l'objet de transferts obligatoires par décision particulière du Directeur du Bureau régional de répartition des huiles minérales.

Tous les tickets d'huile auto et titres de répartition en huile « D » quels qu'ils soient, non honorés effectivement au 10 juin 1944, à 0 heure, sont annulés, ainsi que les titres d'huile K 3 pour ponts arrière et boîtes de vitesse. La livraison de l'huile « D » aux possesseurs de véhicules automobiles ne pourra être faite que contre remise de tickets huile auto émis à dater du 15 juin 1944 obligatoirement accompagnés d'une autorisation écrite, signée exclusivement par le sous-préfet de l'arrondissement dans lequel le bénéficiaire exerce son activité principale. Pour les arrondissements de Lille et d'Arras, cette autorisation sera signée respectivement par le secrétaire général de la Préfecture du Nord ou du Pas-de-Calais.

L'attribution d'huile industrielle « D » ne pourra être faite que sur la proposition exclusive du Commissaire du gouvernement auprès du B. R. O. dont dépend l'usage et la livraison en sera faite contre remise d'un titre émis par le Bureau régional de répartition des huiles minérales. La livraison de l'huile « D » aux possesseurs de véhicules automobiles ayant reçu des tickets d'huile auto émis par l'Oberfeldkommandantur 670, revêtus du cachet de cette autorité, ne pourra être faite que par des dépôts nommément désignés. Les tickets d'huile « D », accompagnés de l'autorisation spéciale les titres de répartition et les tickets émis par l'Oberfeldkommandantur 670, seront obligatoirement domiciliés. Le bénéficiaire devra s'adresser exclusivement au fournisseur dont le nom figurera sur l'autorisation ou le titre susvisé. Le fournisseur ne pourra honorer que les titres ou tickets domiciliés chez lui.

POUR RASSURER NOS SINISTRES

La « Maison du Prisonnier » de Lille communique : « La Maison du Prisonnier départementale et les maisons annexes tiennent à la disposition des familles assistées des cartes de correspondance « Croix-Rouge », émises par la direction des organismes « prisonniers », pour permettre aux camarades prisonniers et ceux travaillant en Allemagne d'être renseignés sans retard sur la situation actuelle de leur famille. L'envoi de cette carte est gratuit pour les prisonniers. Quant aux travailleurs en Allemagne, cette carte doit être affranchie par un timbre de 2 fr. 40 ; ce moyen permet de renseigner dans le plus bref délai nos camarades sur la situation exacte de leurs familles, dans le cas où ces dernières se trouveraient sinistrées ».

Les opérations militaires dans l'isthme de Carélie

Helsinki, 18. — Voici le texte du communiqué finlandais :

Dans l'isthme de Carélie nos troupes se sont de nouveau retirées en opposant une forte résistance l'ennemi exerçant une pression dans la direction de Viipuri. A l'issue de violents combats, livrés à l'Est de Kaukajärvi, des pertes se chiffrent par environ 2.000 tués, ont été infligés à l'ennemi.

Kumajoki, Kuolemajärvi et Perkajärvi ont été évacués.

Dans la région de Valkajärvi et de Rautu, ainsi que de Taipalle,

des combats ont été livrés au cours de la soirée et de la nuit.

Plusieurs blindés ennemis furent détruits. Rien de particulier à signaler sur les autres parties des fronts terrestres.

L'activité aérienne ennemie a été hier encore, très vive sur l'isthme de Carélie et dans la partie occidentale du golfe de Finlande.

La chasse et la D.C.A. de bord ont abattu sur l'isthme de Carélie, 39 appareils ennemis, dont 12 par les aviateurs allemands seuls.

Dans l'isthme d'Aunus notre D.C.A. a abattu trois autres appareils ennemis, de sorte que l'ennemi a perdu hier au total 42 appareils.

ATTAQUE AERIENNE ALLIEE CONTRE L'ARCHIPEL BONIN

Tokio 18. — L'agence Doméi annonce qu'une formation combinée de quelques centaines de bombardiers et de chasseurs ennemis a attaqué le 16 juin l'île de Iwo jima dans l'archipel Bonin.

Elle a été toutefois repoussée avec succès par les troupes japonaises d'occupation qui ont abattu 11 avions ennemis. Du côté japonais, les dommages sont extrêmement minimes.

Un échec de l'aviation soviétique

Berlin, 18. — Le D.N.B. apprend qu'une nouvelle tentative des Soviétiques d'entraver le trafic de ravitaillement allemand dans l'extrême nord a abouti de nouveau à une défaite sensible pour les formations aériennes ennemies.

Des chasseurs allemands, opérant au-dessus de l'Océan Glacial Arctique, ont abattu d'une formation

d'environ 130 avions de combat et de chasse soviétiques, qui attaquaient un convoi, après de violents combats aériens, 35 avions, sans subir eux-mêmes de pertes.

D'après les constatations faites jusqu'ici, deux autres appareils soviétiques ont été victimes de la D.C.A. de bord des navires allemands.

EN NORMANDIE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

inands dans la zone de l'embouchure de la Seine et à la périphérie Nord de la péninsule du Cotentin. Dans l'après-midi, une des batteries allemandes avait engagé le combat avec dix croiseurs lourds après qu'elle eut engagé le matin un violent duel d'artillerie contre un navire de bataille, deux croiseurs, un contre-torpilleur et trois canonnières, sans subir elle-même des pertes ni des dégâts. Les batteries allemandes ont répondu avec un excellent résultat au tir de l'ennemi.

LES ALLIES DOIVENT CESSER LEURS OPERATIONS DE DEBARQUEMENT

Berlin, 18. — Par suite du feu incessant concentré par les batteries côtières allemandes sur le glacis et sur les points de débarquement de l'ennemi dans l'embouchure de l'Orne, les Anglo-Américains ont, le 17 juin, cessé toutes opérations de débarquement.

LA GUERRE AERIENNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

UNE FAMILLE BIEN EPROUVEE DANS LE VALENCIENNOIS

Le bombardement de nuit effectué la semaine dernière sur une des localités du Valenciennois a fait de nombreuses victimes ainsi que nous l'avons signalé.

Parmi celles-ci, on cite M. Gueur, président de l'Association Franco-Belge des Ingénieurs et Dessinateurs de l'arrondissement ; Mme Delannoy, épouse de M. Delannoy, ancien adjoint au Maire ; Buns, ancien conseiller municipal ; Malaquin, adjudant de gendarmerie en retraite, garde aux Mines d'Anzin.

Parmi les sinistrés se trouve M. Lansheere, père de famille nombreuse (il a élevé 10 enfants) demeurant rue du Docteur Vallée, chevalier de la Légion d'honneur, grand mutilé de la guerre 1914-18, mutilé une seconde fois dans un bombardement en 1940, l'un de ses fils a été tué dans un bombardement l'année dernière, l'une de ses fillettes a été blessée au cours du bombardement qui a détruit sa maison dans la nuit de jeudi à vendredi. La fatalité s'acharne sur M. Lansheere.

ANNONCES LEGALES

Etat Français - Préfecture du Nord - Ponts et Chaussées - RECONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART - Arrondissement de Douai - Adjudication à Lille, en l'Hôtel de la Préfecture, le Mercredi 21 juin, à 15 heures Le Mercredi 21 juin, à 15 heures, il sera procédé en séance publique, par M. le Préfet du Nord, assisté des autres membres du bureau d'adjudication, et en présence de M. l'ingénieur en Chef du service ordinaire, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux ci-après désignés. Désignation des travaux à exécuter : Reconstruction du tablier métallique du pont dit de la Porte d'Arras livrant passage à la Route Nationale n° 50, sur la dérivation de la Scarpe, à Lambrea. Montant de l'estimation, entreprise : 3 millions 589.046 fr. 50 ; somme à valoir : 410.953,50 ; total : 4.000.000 de fr. Cautionnement provisoire : 50.000 fr. ; définitif : 100.000 fr. Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les samedis, dimanches et jours fériés, de 9 heures à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. : 1° Dans les bureaux de la Préfecture (2e Division, 3e Bureau), 171, boulevard de la Liberté, à Lille ; 2° Dans les bureaux de M. l'ingénieur du service ordinaire, à Douai, 51, quai d'Alsace. - Le Préfet du Nord : Fernand CARLES.

Etude de M. Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. - Vente Cremet - Ville de Marqu-en-Barœul, lieu dit « Le Croisé-Laroche », rue de la Rianderie, 244 : UNE PROPRIÉTÉ comprenant deux corps de bâtiments, le premier se composant d'une villa à usage d'habitation avec garage ; le deuxième d'un bâtiment à usage d'écuries (15 box) et les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de 1.247 mq 30 dmq. A VENDRE le mercredi 19 juillet 1944, à 14 h., à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille.

Etude de M. Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. - DIVORCE - A J. (décis. du 22 janvier 1942). D'un jugement rendu contradictoirement par la première chambre du Tribunal civil de première instance de Lille,

le 10 février 1944, enregistré. Entre : M. Paul SIX, demeurant à Roubaix, 147, rue du Caïre. Demandeur au principal. Défendeur reconventionnel. né ayant pour Avoué M. VANDEWALLE. Et : Madame Marie-Julienne CHRISTIAENS épouse de M. SIX demeurant à Roubaix, 194, rue des Arts. Défenderesse au principal. Demanderesse reconventionnelle ayant pour Avoué M. SIX. Il appert : que le divorce d'entre les époux SIX, CHRISTIAENS a été prononcé à leurs torts et griefs réciproques. M. VANDEWALLE occupait pour ledit sieur SIX. Pour extrait (s) : F. VANDEWALLE. 37.555

CESSION - Deuxième avis - Suivant acte s.s.p. enregistré à Quenoy-sur-Deûle le 1er juin 1944, folio 82, case 10, M. et Mme Joseph BLOND-DEAU-DECKROCK ont cédé à M. et Mme BLOND-DEAU-DEBEL, leur fonds de commerce de peinture et vitrerie sis à Quenoy-sur-Deûle, rue Président-Poincaré, n° 24. Oppositions au siège, 24, rue du Président-Poincaré, 24 à Quenoy-sur-Deûle, dans les vingt jours qui suivront la présente publication. B.O.V.C. du 17 juin 1944. 19.463

Etude de M. Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. - Vente Cremet - Ville de Marqu-en-Barœul, lieu dit « Le Croisé-Laroche », rue de la Rianderie, 244 : UNE PROPRIÉTÉ comprenant deux corps de bâtiments, le premier se composant d'une villa à usage d'habitation avec garage ; le deuxième d'un bâtiment à usage d'écuries (15 box) et les fonds et terrain en dépendant d'une contenance de 1.247 mq 30 dmq. A VENDRE le mercredi 19 juillet 1944, à 14 h., à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille.

Etude de M. Michel DEGOUY, Avoué à Lille, 23, rue Basses. DIVORCE - D'un jugement rendu par défaut par la première chambre du Tribunal civil de première instance de Lille, le 27 janvier 1944, enregistré. Entre : Mme Marie-Madeleine DERDALE, épouse de M. KIEBER DESCAMPS, demeurant à La Madeleine, 64, avenue Joffre. Demanderesse ayant pour Avoué M. Michel DEGOUY. Et : M. Kieber-Jules DESCAMPS, époux de Mme Marie Madeleine DERDALE, demeurant à La Madeleine, 67, rue de Berckem, ci-devant et actuellement détenu à la prison de Loos. Défendeur défaillant. Il appert

que le divorce a été prononcé d'entre les époux DESCAMPS - DERDALE au profit de la femme et aux torts exclusifs du mari. - Pour extrait (s) : M. DEGOUY. 37.557

Etude de M. Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. - Vente MORET - VILLE DE TOURCOING, 38, rue Motte : UNE MAISON à usage d'habitation et de commerce de laines, ensemble les fonds et terrain en dépendant. Vente le mercredi 19 juillet 1944, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, à 14 heures, en la salle des adjudications au Palais de Justice de ladite ville. (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués). Entrée en jouissance : L'adjudicataire entrera en jouissance de l'immeuble sus-désigné trois mois après la vente. Mises à prix : 150.000 francs. Condition particulière : Voir les affiches. Avis important : Seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation du Préfet du Nord pourront faire porter des enchères et se rendre adjudicataires. Pour tous renseignements, s'adresser : 1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille (Palais de Justice), où est déposé le cahier des charges ; 2° A M. Georges DEBOSQUE, Docteur en Droit, Notaire à Tourcoing, 55, rue de Tournai ; 3° A M. Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué poursuivant la vente, 50, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Etude de M. Pierre SIX, Avoué à Lille, rue de Puébla, 9. Successeur de M. GODRON. - Saisie immobilière sur DEMY, - VILLE DE TOURCOING, rue de l'Abbé Lemire, n° 12 : Maison à usage d'habitation. A vendre, le Mercredi 19 juillet 1944, à 14 heures, au Palais de Justice de

Lille. (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avoués et sur justification de l'autorisation préfectorale). - Mise à prix : 10.000 fr. - Pour tous renseignements, s'adresser : 1) Au Greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, où est déposé le cahier des charges ; 2) A M. SIX, Avoué, successeur de M. GODRON, poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue de Puébla, n° 9.

CESSIONS

Recherche Pas-de-ports à usage commercial ou local pour ouvrir d'atelier. Ecr. aux initiales N.B.A.R., « Réveil ».

ENSEIGNEMENT

LANGUES 50 fr. par MOIS Allem., Angl., Esp., Ital. Ecole Bianchart ou P. cor. Lille, 1, r. Basses Gd'Place.

DIVERS

Achetez aux meilleurs prix MACHINES à ECRIRE et à CALCULER. - L.-P. FLIPO, 15, rue Jean-sans-Peur, LILLE. 10.140

3 PAMART, 32, rue Maire-André, LILLE, Conseils sur loyers, contr. de testaments, divorces, prêts.

Achetez Moteur Gaz Pauvre et alternateurs, toutes puiss. Watremez, rue André, Caudry. 26167

AUTOS

Berline Citroën Tr. AV. 11 lég. parf. et pneus excell. Cabour, 94, rue de Cambrai, 94, LILLE.

A VENDRE voiture Matford 13 CV, modèle 1937-38, état impeccable, 4 pneus neufs dont 2 de 160/40 et 2 de 150/40 ; 1 gonfleur Barop portatif 110 volts, 1 chargeur d'accu. c Tungar à 110 volts. M. HOET Oscar, 44, Fg de Tournai, Saint-Amand

MARIAGES

Dlle 29 a., présent, bien dot, 100.000 fr., époux J. H. de bonne famille. LE FOYER

224, r. Nationale, LILLE.

A - B - C - D

Imprimerie du « Réveil du Nord » 186, rue de Paris, LILLE Le Gérant : Emile GEST